

Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax* (Linné, 1758)

Synonyme : Héron bihoreau

Classification (Ordre, Famille) : Ciconiiformes, Ardeidés

Description de l'espèce

Petit héron au corps trapu, à la grosse tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes, le Bihoreau gris a une silhouette caractéristique. L'adulte se reconnaît facilement à son manteau gris et son dossard noir. Le dessus de la tête est noir, prolongé à la nuque par deux à quatre longues plumes étroites blanches. De près, les joues et le front blanc, le gros œil rouge et le bec noir épais, légèrement incliné vers le bas se remarquent aisément. Tout le dessous du corps, est dominé par le gris clair, légèrement nuancé de crème. Le plumage juvénile est plus sombre, brun terreux rayé de jaunâtre à la tête et au cou, constellé de taches claires allongées sur le manteau. La mue post-juvénile s'effectue au cours du premier hiver. En plumage de premier été, le Bihoreau ressemble plus à un adulte qu'à un juvénile avec les ailes et le dessus brun uni, le dessus de la tête brun-gris et la base du cou diffusément striée sur les côtés.

Le Bihoreau présente en vol une silhouette ramassée caractéristique, cou replié, seule l'extrémité des orteils dépasse légèrement la queue. Ses ailes larges, arrondies et son vol silencieux ressemblent à ceux d'une grande chouette. Les principaux cris, émis surtout en vol au crépuscule et à l'aube, sont des croassements graves et sonores bien distinctifs (JCR, CD1/pl.21).

Longueur totale du corps : 58 à 65 cm. Poids : 500 à 600 g (extrêmes 375 – 800 g).

Difficultés d'identification (similitudes)

A distance et en vol, l'identification des jeunes peut présenter des difficultés en raison de similitudes avec le Butor étoilé *Botaurus stellaris*, plus gros et au plumage plus roux.

Répartition géographique

Cosmopolite, le Bihoreau occupe toutes les zones tropicales et tempérées, sauf l'Australie [bg15]. En Europe, les pays abritant les populations nicheuses les plus importantes sont l'Italie, suivie de la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France [4 ; bg30]. Les Pays-Bas, où il niche de manière irrégulière, forment la limite nord de répartition en Europe de l'Ouest [bg58]. En période internuptiale, les populations européennes traversent le Sahara pour hiverner en Afrique tropicale, voire plus au sud.

En France, l'espèce se reproduit principalement dans les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, qui hébergent 60% de l'effectif national, le val de Loire amont, puis le val d'Allier et la région Rhône-Alpes. Viennent ensuite le Languedoc-Roussillon, la Bourgogne et la Camargue. De petites colonies occupent également les marais de l'Ouest (Loire-Atlantique, Vendée et Charente-Maritime), la Brenne, la Sologne, le Jura (Vallée du Doubs), l'Eure-et-Loir et enfin la Somme, limite nord de répartition en France [7].

Bien que migratrice, l'espèce hiverne de plus en plus régulièrement en France, comme l'attestent les comptages d'oiseaux d'eau réalisés chaque année à la mi-janvier : 105 individus dénombrés en 2003 sur une vingtaine de sites distribués pour la plupart dans la moitié sud du pays, ainsi que sur la façade atlantique et la Manche [bg40-non publié].

Biologie

Ecologie

Le Bihoreau occupe de préférence les abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Iles, îlots et bras morts y sont les biotopes les plus favorables. L'espèce fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux, à condition qu'ils comportent suffisamment de végétation, ainsi que les rizières.

Comportement

Seul héron européen de mœurs nocturnes, le Bihoreau se repose la journée sur une branche à l'abri, dans la végétation dense [9]. L'adulte n'est actif la journée que lors de la période d'élevage des jeunes (surtout en juin, mais cette période peut s'étendre de fin mai à juillet). A cette période, le Bihoreau, toujours discret, recherche dans la journée des sites de pêche situés à l'abri du couvert végétal en bordure des cours d'eau, des fossés ou des canaux riches en végétation. Très actif dès l'obscurité venue, il fréquente alors des lieux plus dégagés.

La migration pré-nuptiale s'effectue de mars à mai et la migration post-nuptiale se déroule d'août à octobre, voire jusqu'en novembre. L'essentiel de la population française hiverne en Afrique subsaharienne, surtout en Afrique de l'ouest (Sierra Leone, Gambie, Mali... [bg7]). En migration, les oiseaux se déplacent de nuit et en groupes.

En France, l'hivernage est un phénomène récent. Les premiers cas ont été signalés dans le Val d'Allier au début des années 1970, puis en Vendée, dans l'Indre et dans la vallée de la Garonne entre 1970 et 1980. Depuis 1990, il est

régulier dans plusieurs départements, notamment les Bouches-du-Rhône, la Marne, l'Eure-et-Loir, l'Allier, l'Ain, le Rhône et la Gironde, à raison de petits groupes d'oiseaux constitués essentiellement d'individus immatures [bg19].

Reproduction et dynamique de population

L'espèce niche en colonies dans des bois inondés ou humides, plus rarement dans des bois sur sol sec. En l'absence de boisements, elle peut s'installer dans des roselières (phragmites). Elle est fidèle à son site de reproduction. Les colonies peuvent être monospécifiques ou mixtes. Qu'elle soit associée ou non à d'autres hérons, elle s'installe de préférence dans les secteurs les plus ombragés des bois où sa grande discrétion entraîne des difficultés de détection lors des recensements, tendant à sous-estimer son abondance. Ainsi, les petites colonies monospécifiques de quelques couples passent facilement inaperçues.

Le mâle choisit l'emplacement du nid, situé le plus souvent dans des saules, des aulnes ou des frênes entre deux et cinq mètres de hauteur, parfois dans des chênes jusqu'à 20 m, voire dans des pins. Le nid fait de branchettes et bâti par les deux sexes est souvent réutilisé d'une année sur l'autre. La ponte, généralement de trois ou quatre œufs (extrêmes deux à six) est déposée de la fin mars au début de juillet. Une seconde ponte a lieu exceptionnellement. L'incubation, assurée par les deux sexes, dure environ 21 jours. Dès l'âge de 10 à 15 jours, les jeunes peuvent se déplacer spontanément hors du nid. L'envol intervient à quatre semaines et l'indépendance à plus de huit semaines [9]. Les premiers immatures volants sont observés début juin - début juillet.

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ou trois ans, mais certains oiseaux peuvent se reproduire avec succès à la fin de leur première année.

La longévité maximale observée est d'environ 16 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Bihoreau est varié. Adeptes de l'affût, il capture des petits poissons, mais surtout des amphibiens et leurs têtards, ainsi que des insectes aquatiques et leurs larves. Il consomme également en moindre quantité des reptiles, des micromammifères des crustacés et des sangsues. Dans les héronnières, certains individus se spécialisent dans le pillage des nichées [bg24].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodietum rubri* et du *Bidention* (Cor. 24.52)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

91E0 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Cor. 44.3 , 44.2 et 44.13)

91F0 - Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, à l'Annexe II de la Convention de Berne et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations d'Europe et Nord Ouest Afrique/ Méditerranée et Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites qui bénéficient de mesures de protection réglementaires sont des réserves naturelles, des réserves volontaires ou de chasse, ainsi que des sites qui font l'objet d'arrêtés préfectoraux de protection de biotopes. Les plus connus sont Cambounet-sur-le-Sor (Réserve Naturelle, Tarn) qui abrite la colonie la plus importante de France, Artix (Pyrénées-Atlantiques), la Camargue (Bouches-du-Rhône et Gard), le lac de Grand Lieu (Réserve Naturelle, Loire-Atlantique) et Chaillé-les-Marais (ZPS, Vendée).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Bihoreau est considéré comme défavorable en Europe en raison d'un déclin modéré dans les années 1970-1990 [bg2]. La population européenne est estimée à 63 000-87 000 couples [bg2]. L'effectif reproducteur présent en France représente environ 5 à 8% de la population européenne.

Après un déclin très marqué au début des années 1970, l'augmentation est avérée en France depuis une vingtaine d'années. En raison de cette tendance, alliée cependant à un effectif demeurant restreint et une population localisée sur un faible nombre de sites, l'espèce présente un statut national « à surveiller » et n'est pas considérée comme menacée [bg53].

Dans le cadre d'inventaires nationaux, la population française de bihoreaux nicheurs a été recensée six fois depuis 1968 : 2 200 couples étaient comptés en 1968 [5], 1 550 en 1974 [1], 3 340 en 1981 [2], 4 143 en 1989 [6], 4 176 en 1994 [7] et 3 918 en 2000 [MARION, comm. pers.].

Ces recensements montrent une nette progression de la population nationale à partir de 1975, date de la protection des ardéidés en France. Cependant, la situation est variable d'une région à l'autre. En Camargue, l'effectif est passé de 900 couples en 1954 et 1963, à 600 couples en 1980 et 230 en 1986, pour remonter à 300-400 couples à la fin des années 1990 [bg19]. L'effectif de la Dombes a également chuté, passant de 400 couples en 1968 à 270 en 1994 [7]. L'augmentation est essentiellement notée dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées où les effectifs passent de 1 216 couples en 1981, à 2 609 en 1994.

Toutes les autres régions voient leurs effectifs stagner ou baisser. L'augmentation concerne également le nombre de colonies, qui passe de 28 en 1974 à 85 en 2000. Cette progression correspond à l'éclatement de certaines grosses colonies et à l'implantation de l'espèce au nord de la Loire.

Menaces potentielles

Les transformations hydro-agricoles des marais qui se poursuivent dans bien des régions (drainages, mises en cultures), les aménagements ou les entretiens des cours d'eau (coupe des ripisylves, plantations de peupliers enrochement, destruction des îles lors des modifications des tracés des cours d'eau, etc.), ainsi que les dérangements volontaires ou involontaires dans les colonies (exploitation du milieu, activités de loisirs) sont les principales menaces dans l'hexagone [bg53].

Les grandes héronnières situées le plus souvent dans les boisements périphériques des marais atlantiques subissent souvent des dérangements et/ou des délocalisations en raison de coupes de bois printanières. Le Bihoreau gris, espèce timide, serait particulièrement sensible à ces coupes tardives. Contrairement aux autres espèces d'ardéidés, ces dérangements l'empêchent de s'installer dans bon nombre de sites propices à la nidification. Cette menace limite les effectifs à l'échelle des marais atlantiques, pourtant très attractifs pour l'espèce.

Propositions de gestion

Le maintien de la population française de bihoreaux gris passe globalement par la conservation des zones humides. Il convient aussi de proscrire la coupe de bois sur les emplacements des colonies en période de reproduction, voire de les limiter pendant plusieurs années, le Bihoreau étant fidèle aux sites de reproduction.

Si les interventions de type réglementaire, dont la désignation en ZPS, constituent un préalable, les acquisitions foncières et/ou les conventions de gestion, peuvent être envisagées afin de gérer les sites sur le long terme. Ces mesures, accompagnées d'une gestion appropriée, seraient à instaurer en priorité sur les principaux sites de reproduction situés sur la Garonne, le Tarn, la Loire et l'Allier et sur plusieurs marais de Camargue et de l'ouest.

La présence du Bihoreau gris est conditionnée par le maintien de la végétation palustre et la présence d'eau au printemps et en été dans les réseaux de fossés. Une mesure de gestion générale des marais favorable à cette espèce et à la plupart des oiseaux aquatiques, consiste à conserver durant la période de reproduction et le plus longtemps possible les eaux des surface, mêmes résiduelles des dépressions naturelles.

Les saulaies des queues d'étangs de Brenne, de Dombes ou de Sologne abritant des colonies devraient faire l'objet de conventions de gestion avec l'accord des propriétaires. La garantie d'une bonne qualité de l'eau par une gestion piscicole extensive des étangs est une mesure favorable à l'espèce.

A plus grande échelle, il paraît souhaitable d'entretenir des liens de concertation entre les pays de reproduction et d'hivernage afin de tenter de réduire les causes de mortalité des hérons migrateurs [8].

Etudes et recherches à développer

Cette espèce aux mœurs discrètes risque de passer inaperçue lors des dénombrements. Un effort de prospection doit être entrepris et les données collectées transmises régulièrement au coordinateur national en charge de l'inventaire des héronnières. Ces inventaires sont organisés depuis 1984 par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Université de Rennes et financés par le Ministère de l'Environnement.

Un inventaire national devrait être mené au minimum tous les cinq ans afin de suivre la progression des effectifs de cette espèce, qui demeure relativement fragile.

La croissance des colonies de la région Midi-Pyrénées, qui hébergent plus de 50% de l'effectif national, semblerait liée au déclin des effectifs espagnols qui subissent de fortes contraintes climatiques dues notamment aux sécheresses, comme cela s'est observé au cours de la décennie 1990 [7]. Des programmes de marquage adaptés devraient être développés pour vérifier cette hypothèse de transfert d'individus.

La biologie hivernale du Bihoreau gris, comme celle des autres ardéidés qui effectuent des migrations transsahariennes est relativement mal connue. Pourtant, la dégradation et la perte d'habitats sur les zones d'hivernage doivent probablement affecter la dynamique des populations en Europe [3]. Il conviendrait d'évaluer ces menaces et les conditions auxquelles les ardéidés et le Bihoreau gris en particulier, sont exposés en dehors de la période de

reproduction, afin de proposer des mesures de gestion. Cela pourrait se concevoir dans le cadre des conventions et accords internationaux existants (RAMSAR, AEW...).

L'exposition aux divers polluants, notamment les organochlorés et les métaux lourds qui s'accumulent tout au long de la chaîne alimentaire dans les zones humides devrait également faire l'objet d'analyses pour évaluer leur effet sur le succès reproducteur [4].

Bibliographie

1. BROSELIN, M. (1974).- *Hérons arboricoles de France. Répartition 1974*. Rapport SNPN, Paris.
2. DUHAUTOIS, L. & MARION, L. (1981).- *Inventaire des colonies de hérons arboricoles en France : statut 1981*. Rapport SNPN, Paris. 62 p.
3. FASOLA, M., HAFNER, H., PROSPER, J., VAN DER KOOIJ, H. & SCHOGOLEV, I.V. (2000).- Population changes in European herons in relation to African climate. *Ostrich* 71(1&2): 52-55.
4. KUSHLAN, J.A. & HAFNER, H. (2000).- *Heron Conservation*. Academic Press, London. 480 p.
5. LIPPENS, L. & WILLE, H. (1969).- Le Héron bicolore, *Nycticorax nycticorax* en Belgique et en Europe occidentale. *Le Gerfaut* 59: 123-156.
6. MARION, L. (1991).- *Inventaire national des héronnières de France 1989 : Héron cendré, Héron bicolore, Héron garde-bœufs, Héron crabier, Aigrette garzette*. SNPN/Ministère de l'Environnement/Université de Rennes. 75 p.
7. MARION, L. (1997).- *Inventaire national des héronnières de France (1994) : Héron cendré, Héron bicolore, Héron garde-bœufs, Héron crabier, Héron pourpré, Aigrette garzette*. MNHN et Université de Rennes, Paris. 119 p.
8. SIMON, G., BIGAN, M., GALLANO, J.P., GAUVRIT, B., GAVAZZI, E., HERRENSCHMIDT, V., KEITH, P., MAURIN, H. & RUZE, M. (1996).- *La diversité biologique en France. Programme d'action pour la faune et la flore*. Ministère de l'Environnement, Paris. 318 p.
9. VOISIN, C. (1991).- *The Herons of Europe*. T & A.D. Poyser, London, Academic Press, San Diego. 364 p.